L'Eclaireur du Gâtinais, 22 juin 2016

Gare SNCF de Ferrières-Fontenay

Fini les navettes à Dordives, et après ?

Les appels téléphoniques des adhérents de l'association de défense de la gare de Ferrières-Fontenay montent sa présidente en grand embarras car elle ne dispose plus d'informations récentes sur le remède en service des 3 trains « du travail » supprimés depuis le 13 décembre 2015. Ces trains ont été supprimés pour raison de quais trop courts jugés incompatibles avec la sécurité des passagers.

Le budget initial de rallongement des quais de Dordives et de Ferrières établi en décembre 2012, indique un coût global de 3 millions d'euros, à savoir 1,4 pour Dordives et 1,6 pour Ferrières. Par sécurité, Dordives sera revu à 1,5 millions d'euros. (750.000 Région - 500.000 RFF - 140.000 Département - 75.000 Commune – 75.000 CCAV – SNCF 160.000). Au final, les quais de Dordives ont été rallongés pour un coût de 2,5 millions.

À ce jour, Dordives peut recevoir en gare des trains longs et Ferrières a perdu 3 arrêts en gare sur les horaires les plus pénalisants pour les travailleurs de Paris. Ces derniers descendent du train à Dordives et prennent une navette bus jusqu'à Ferrières.

Inquiétudes et incompréhension

Le contrat de mise en place de ces navettes bus s'arrête fin juin… et les travailleurs n'ont pas tous une voiture. Il leur est répondu que le covoiturage existe.

Elles sont aussi très fantaisistes ces navettes : parfois elles attendent les passagers à Dordives alors qu'il n'y a pas eu de train, parfois elles sont mises en place au départ de… Montargis.

Un aménagement provisoire des quais en stand-by

De multiples et multiples réunions ont eu lieu sur le sujet, envisageant tantôt un personnel dédié au déplacement des voyageurs en tête de train, tantôt un aménagement provisoire des quais pour les rallonger. Mais rien ne voit le jour.

Le 3 novembre 2015, Michel Jau, préfet de région écrivait au sénateur Jean-Pierre Sueur que les travaux de rallongement des quais de Ferrières étaient actés dans le CPER (Contrat de Plan État Région) 2015-2020. Il lui faisait également savoir qu'un courrier cosigné avec le président du Conseil régional rappelait cet engagement avec a minima dans l'attente, le maintien de la desserte des 3 trains.

Il est possible que le transfert de compétence transport du Département vers la Région ne fasse pas forcément accélérer la procédure. Myriam Guyon, la présidente de l'Association de défense de la gare, envisage une nouvelle requête écrite en haut lieu. Mais pour l'instant elle se sent seule à « lutter contre les moulins à vent ».

HÉLÈNE DHAINS

L'appui du sénateur Jean-Pierre Sueur et de la conseillère départementale aux voyageurs.

Le combat de Myriam Guyon continue.

La détermination des adhérents ne faiblit pas.

Phoca PDF